

Centre médical : ANGOULEME - CDG 16 - MEDECINE DU TRAVAIL - 30 RUE DENIS PAPIN - (veuillez patienter en salle d'attente) - 16000 ANGOULEME Médecin référent : JAMMET Christophe	ATTESTATION DE SUIVI individuel de l'état de santé	COLLECTIVITE MAIRIE DE AUSSAC-VADALLE 61 RUE DE LA REPUBLIQUE 16560 AUSSAC VADALLE
---	--	--

AGENT

Nom : CHAILLOUX (né(e) CHAILLOUX)

Prénom : Sébastien

Date de naissance : 14/01/1985

POSTE DE TRAVAIL

Coordonnatrice / Coordonnateur d'entretien des locaux (COORDINATEUR TRAVAUX, Assistant de prévention)

OU EMPLOI(S) (travailleurs temporaires, saisonniers, agents des associations intermédiaires, mannequins, ...)

- 1.
- 2.
- 3.

DATE DE LA VISITE

Date : 27/08/2024

Heure d'arrivée : 15:39

Heure de départ : 16:25

MODE DE VISITE

Mode de visite : Présentielle

TYPE DE VISITE*

- Visite d'information et de prévention
 - initiale
 - périodique
- Visite de reprise
- Visite à la demande
- Suivi individuel renforcé : visite intermédiaire

* Si le médecin du travail constate une inaptitude, utiliser l'avis d'inaptitude. Pour les travailleurs en suivi individuel renforcé (hors visite intermédiaire), utiliser les avis d'aptitude et d'inaptitude.

PROCHAINE VISITE

A revoir au plus tard le : 27/08/2026

- par le professionnel de santé dans le cadre d'un protocole sous l'autorité du médecin du travail
- par le médecin du travail

ATTESTATION ETABLIE PAR

- le médecin du travail

OU un autre professionnel de santé, sous l'autorité du médecin du travail, le docteur JAMMET Christophe dans le cadre d'un protocole :

- le collaborateur médecin
- l'interne en médecine du travail
- l'infirmier

DATE : 27/08/2024

NOM ET SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE SANTE
PIVETEAU Elodie



- Attestation de suivi accompagnée d'un document faisant état de proposition de mesures individuelles faites par le médecin du travail après échange avec l'employeur